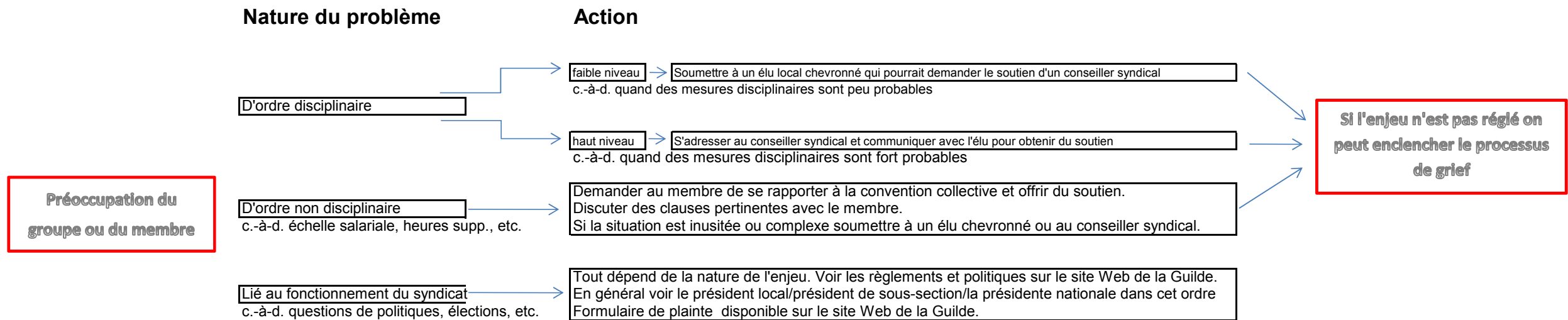


Guide rapide pour répondre aux préoccupations des membres à l'intention des représentants élus



Ce diagramme de fonctionnement offre une approche générale à au règlement des préoccupations de membres ou de groupes de membres. À tout moment un membre a le droit de chercher l'aide du conseiller syndical, de la présidente nationale ou de pr.ésident de sous-section. Si vous avez des doutes sur le type de situation à régler, adressez-vous au conseiller syndical.